



Département : Tarn-et-Garonne
Arrondissement : Castelsarrasin
Canton : Beaumont de Lomagne

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE
TARN-ET-GARONNAISE
B.P. 34 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres présents : 46
Nombre de suffrages exprimés : 48
**VOTE : Pour : 48
Contre : 0
Abstention : 0**

L'an deux mille vingt,
et le jeudi 10 décembre 2020 à dix-huit heures,
le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Larrazet,
sous la présidence de Monsieur Bernard SALOMON

Date de la convocation du Conseil Communautaire : vendredi 04 décembre 2020

Madame Evelyne MEESEMAN a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents :

Alain FALGAYRAS. Jacques BIASOTTO. Fabien SALVADORI. Jean-Luc DEPRINCE. Céline FRESQUET. Jean-Claude BONNEFOI. Pierre CAMBOU. Sandrine AUDU-BENALI. Pascal LABARDE. Evelyne MESSEMAN. Bertrand TOUSSAINT. Stéphane MARROU. Michel WYBIERALA. Christian MAILFERT. Jacqueline TONIN. Jean-Luc ISSANCHOU. Alain SANCEY. Gérard LATAPIE. Annie DUPUY. Jean-Louis DUPONT. Philippe TONIN. Dominique DEL MARCO. Bernard DIANA. Claude RENARD. Jean-Claude SENTIS. Claude TRIFFAULT. Marcel GASQUET. René THAU. Chantal GUIRAUD. Yves MEILHAN. Christian COLMAGRO. Francis DAUREJAT. Brigitte HYGONENQ. Karine RIEGES. Elodie SANCHEZ. Jean-Michel LEFEBVRE. Claude BUSO. André AUZERIC. Jean-Claude FERRADOU. Bernard SALOMON. Pascal GUERIN. Yannick BREIL. Geneviève DUILHE. Christian LAGARDE. Sylvain LAFARGE. Pierrette GALLINA.

Etaient absents ou excusés et non représentés :

Blandine DELORME. David ARQUIE. Philippe DEL MARCO.

Ont donné procuration :

Jean-Louis COUREAU à Chantal GUIRAUD
Patrick PRADINES à Bernard SALOMON

Suppléants présents sans pouvoir de vote :

Marie-Claude KAKIEL

Objet : Office de Tourisme Intercommunal de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise : composition du conseil d'exploitation :

- désignation des 6 membres de la société civile du Conseil d'exploitation
- élection du Président et de la Vice-présidente

EXPOSE ET VISAS

Le Président rappelle à l'assemblée communautaire que conformément aux statuts de la régie de l'Office de Tourisme de la Lomagne Tarn et Garonnaise et à l'article R2221-1 et suivants, la régie est administrée par un Conseil d'exploitation, un président, un vice-président et un directeur ou directrice.

Le Conseil d'Exploitation de la Régie est composé de 15 membres désignés par le Conseil communautaire sur proposition du Président de la Communauté de Communes. Les représentants du Conseil communautaire doivent détenir la majorité des sièges du Conseil d'exploitation.



Le Conseil d'exploitation (CE) comprend :

- 9 membres du Conseil Communautaire
- 6 membres de la société civile choisis en fonction de leur compétence dans le tourisme.

Le Conseil d'Exploitation élit en son sein un Président et un Vice-Président.

Le Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal de la Lomagne Tarn et Garonnaise s'est réuni le 19/11/2020 et a procédé à l'élection du Président et de la Vice-Présidente.

Bernard SALOMON a été élu à l'unanimité Président du Conseil d'Exploitation.

Céline FRESQUET a été élue Vice-Présidente à l'unanimité du Conseil d'Exploitation.

Suite au Conseil communautaire du 29/09/20, l'assemblée communautaire a désigné 9 délégués communautaires élus au Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme :

Bernard SALOMON
Christian COLMAGRO
Céline FRESQUET
Jean-Michel LEFEBVRE
Yves MEILHAN
Marcel GASQUET
Christian LAGARDE
David ARQUIE
Pierrette GALINA

La Commission Tourisme du 10/11/20 a proposé 6 membres issus de la société civile choisis en fonction de leur compétence dans le tourisme pour siéger au Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme :

Annie GIORDANA	Château de Gramont (CMN) à Gramont
Asa Carolina MEUNIER	Association Eglise de Lachapelle/chambre d'hôtes à Lachapelle
Claire LEMONNIER	Camping "le Lomagnol / Base de loisirs à Beaumont
Josine LADEVEZE	Chambres d'hôte «Ferme de Berteillé» à Castéra-Bouzet
Valérie ZAMORA	Gîtes et Chambres d'hôtes «Jardin d'en Naoua» à Maubec
Patricia SIGAUD	Gîtes et chambres d'hôte «Les Loges du Manoir» à Gramont

DELIBERATION

Après avoir entendu Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée communautaire, décide, de :

- **ACTER** l'élection de Bernard SALOMON Président et de Céline FRESQUET Vice-Présidente du Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme de la Lomagne Tarn et Garonnaise ;
- **ACTER** la désignation des 6 membres de la société civile du Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme de la Lomagne Tarn et Garonnaise,
- **APPROUVER** la composition des membres siégeant au Conseil d'Exploitation de la régie de l'Office de Tourisme Intercommunal de la Lomagne Tarn et Garonnaise ;
- **APPROUVER** à l'unanimité la proposition ci-dessus exposée.

Ainsi fait et délibéré, le 10 décembre 2020

Le Président
Bernard SALOMON